



Orléans, le lundi 6 mars 2017

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les inquiétudes des salariés d'EDF dont m'ont fait part, lors d'une récente rencontre, les responsables de la CGT « Énergie » du Loiret par rapport au projet de fermeture du seul « point de contact » existant aujourd'hui dans le Loiret – à Orléans – pour accueillir les usagers et leur apporter les informations utiles.

Cette fermeture s'inscrit dans le cadre d'une décision générale consistant à supprimer toutes les « boutiques » ouvertes aux usagers dans toute la France, décision à laquelle l'ensemble des organisations syndicales se sont opposées lors d'un récent conseil d'établissement.

Nombre d'usagers partagent cette position.

En effet, ces points de contact, ces boutiques, sont précieux pour un service public tel qu'EDF. Ils sont, en particulier, utiles pour les personnes en situation de fragilité ou de handicap (par exemple les personnes sourdes, muettes ou souffrant de difficultés d'élocution).

Mais ils sont aussi une vitrine pour EDF et pour le service public.

Ils s'inscrivent dans une logique de proximité, d'accessibilité, de rapports humains faciles.

Réduire toutes les relations à la clientèle à l'Internet ou au téléphone est à cet égard un appauvrissement. Surtout si, de surcroît, les prestations afférentes sont confiées à des entreprises extérieures et souvent situées – ou travaillant – à l'étranger.

Monsieur Jean-Bernard LÉVY
Président directeur général d'EDF
22 – 30, rue de Wagram
75008 PARIS

C'est pourquoi, je vous serais reconnaissant pour ce que vous pourrez faire afin que ces décisions soient revues.

Vous en remerciant par avance, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Pierre SUEUR